



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La MRC de Memphrémagog est la première MRC du Québec à obtenir la certification *Amie des monarques*

Magog, le 29 novembre 2018 – La MRC de Memphrémagog est fière de devenir aujourd'hui la première MRC du Québec à recevoir la certification *Amie des monarques* de la Fondation David Suzuki. La remise du certificat, qui s'est déroulée lors de l'assemblée du conseil du 28 novembre dernier, vient confirmer l'engagement de la MRC à préserver l'habitat du monarque par le truchement de plusieurs actions concrètes.

À ce jour, plus de 400 maires et leaders municipaux aux États-Unis se sont engagés à participer à la sauvegarde du monarque. Au Québec, l'initiative a fait son apparition en juin 2017. Première MRC dans la province à recevoir cette certification, la MRC de Memphrémagog se joint ainsi à la municipalité d'Austin et invite les municipalités et MRC des Cantons-de-l'Est à contribuer aux efforts de protection de l'habitat du monarque.

La présidente du comité consultatif en développement durable et mairesse d'Austin, Mme Lisette Maillé, s'est dite enthousiaste de l'engagement pris par la MRC et sa municipalité : « Nous avons à cœur la préservation de l'environnement pour les générations futures. Cette certification allait de pair avec nos valeurs de développement durable. C'est pourquoi venir en aide à cet insecte migrateur en déclin nous a interpellés. Nous sommes convaincus que les citoyens de la MRC adhéreront à ce mouvement et que nos efforts collectifs feront une différence et contribueront à la survie du papillon. »

« Les municipalités jouent un rôle crucial dans la conservation du monarque et de son habitat. Elles peuvent poser des gestes simples qui ont un impact positif sur l'espèce et sur d'autres pollinisateurs, en plus de sensibiliser leurs citoyens à l'importance de prendre part à cet effort de conservation. Nous saluons l'engagement de la MRC de Memphrémagog à poser des actions concrètes pour protéger les monarques et leur habitat. Nous espérons que la MRC de Memphrémagog et ses citoyens inspireront d'autres municipalités à se joindre à ce vaste mouvement de protection de ce papillon emblématique », a expliqué Julie Roy, spécialiste de l'engagement citoyen à la Fondation David Suzuki.

MESURES PRISES PAR LA MRC

La MRC a entamé les étapes menant à cette certification en septembre dernier, en adoptant une résolution confirmant son engagement à devenir *Amie des monarques* et en précisant le nombre de mesures qu'elle comptait mettre en place au cours de l'année pour y parvenir. En effet, pour être certifiées, les municipalités et MRC doivent s'engager à mettre en œuvre au moins trois des vingt-quatre mesures de protection de l'habitat du monarque proposées par la Fondation David Suzuki. Les premières mesures retenues par la MRC sont :

- Publier une déclaration au Conseil de la MRC; cette déclaration visera à accroître la sensibilisation au déclin des populations de monarques et au fait que cette espèce a besoin que l'on crée et protège des habitats propices à sa survie.
- Lancer une campagne de communication pour encourager les citoyens à planter de l'asclépiade sur leur terrain ou dans leur quartier.
- Organiser ou soutenir une vente ou une distribution gratuite d'asclépiade et de plantes indigènes.
- Appuyer la création d'un jardin de démonstration propice au monarque.

L'OASIS DU MONARQUE

Afin d'obtenir la certification, la MRC devait identifier un engagement dans la catégorie *Jardins de démonstration et autres activités*. À cet effet, la MRC est heureuse d'appuyer les efforts de la Corporation Ski et Golf Mont-Orford qui a mis en place, dès l'été 2018, des mesures de protection et de mise en valeur des talles d'asclépiades, plante essentielle à la subsistance du monarque, au mont Orford. Une conférence a aussi été offerte par la cyclonome Laura Pedebas, qui a parcouru à vélo la route du monarque du Mexique à Montréal, en passant par le mont Orford.

D'autres actions de mise en valeur de cette oasis, identifiée par un biologiste du projet Mission Monarque d'Espace pour la vie, sont prévues par la Corporation au cours des prochaines années, en collaboration avec différents partenaires dont Conscience urbaine, Orford Musique, le Parc national du Mont-Orford, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et la Pépinière Aiglon Indigo.

UNE INITIATIVE POUR AGIR : EFFET PAPILLON

Rappelons que le papillon monarque est une espèce menacée : sa population a chuté de 90 % au cours des deux dernières décennies. Les scientifiques attribuent ce déclin à la dégradation et à la perte d'habitats de reproduction. Les municipalités peuvent toutefois jouer un rôle clé pour protéger l'habitat de ce papillon emblématique et contribuer à la sauvegarde de cette espèce. Afin d'inciter les municipalités à poser des gestes concrets pour protéger le monarque, la Fondation David Suzuki, en partenariat avec l'Espace pour la vie, a lancé l'initiative *Ville amie des monarques* au Québec qui vise la mise en place de mesures visant la restauration des habitats du monarque et la sensibilisation des citoyens.

Plus d'information : effetpapillon.davidsuzuki.org/villemonarques.

Sources :

Louise Champoux
Conseillère en communications
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 239

Pour information :

Lisette Maillé
Présidente, Comité consultatif en
développement durable
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-2388

Alexandra Roy
Coordonnatrice de projets, développement
durable
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 332

Julie Roy
Spécialiste de l'engagement citoyen
Fondation David Suzuki
Tél. : 514 871-4932 poste 1453
jroy@davidsuzuki.org